

Sun Life du Canada, compagnie  
d'assurance-vie

Supplément daté de janvier 2010  
à la notice explicative et contrat  
de rente individuelle à capital  
variable de mai 2009

**SunWise<sup>®</sup> Elite**  
Fonds distincts  
y compris SunWise<sup>®</sup> Elite Plus



Placements 

*géré par CI Investments Inc.*

Financière   
Sun Life

*émis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*

# Table des matières

<b>SUNWISE ELITE SUPPLÉMENT À LA NOTICE EXPLICATIVE</b> .....	<b>N-1</b>
Primes et dépôts .....	N-1
Frais de souscription .....	N-1
Prestations garanties minimales et options .....	N-1
Commission de service .....	N-2
Contrats enregistrés .....	N-2
Frais applicables à chaque catégorie de fonds .....	N-2
Placements des nouveaux fonds .....	N-3
Société de fonds communs de placement sous-jacente .....	N-4
Facteurs de risque .....	N-4
Nature des nouveaux fonds .....	N-4
Assureur, gestionnaire et dépositaire .....	N-4
Renseignements supplémentaires .....	N-4
Modifications accessoires apportées au contrat .....	N-4
<b>ATTESTATION</b> .....	<b>N-5</b>
<b>ANNEXE A</b> .....	<b>C-1</b>
Modifications Apportées au Contrat de Rente Individuelle à Capital Variable SunWise Elite .....	C-1
<b>FICHES DE RENSEIGNEMENT</b>	
Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite .....	F-1
Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite .....	F-2
Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite .....	F-3
Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite .....	F-4
Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite .....	F-5
Fonds jumelé de base Fidelity Discipline SunWise Elite .....	F-6
Fonds jumelé de base Dynamic SunWise Elite .....	F-7
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite .....	F-8
<b>ANNEXE B</b> .....	<b>F-9</b>

## SunWise Elite Supplément à la Notice Explicative

La notice explicative datée de mai 2009, en sa version complétée, concernant les fonds distincts SunWise Elite, est complétée par l'ajout des nouveaux fonds suivants :

Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite

Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite

Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite

Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite

Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite

Fonds jumelé de base Fidelity Discipline SunWise Elite

Fonds jumelé de base Dynamic SunWise Elite

(ensemble, les « Fonds jumelés SunWise Elite »)

– et –

Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite

(ensemble, les « nouveaux fonds »)

Les termes et expressions clés utilisés dans le présent supplément ont le sens qui leur est attribué dans la notice explicative à moins qu'il ne soit indiqué autrement.

Pour obtenir une description de chaque nouveau fonds, veuillez vous reporter aux descriptions sommaires données ci-après dans le présent supplément. Les nouveaux fonds sont offerts selon les mêmes conditions que pour les autres fonds présentés dans la notice explicative, et le terme « fonds » utilisé dans la notice explicative devrait être interprété de manière à désigner les nouveaux fonds.

### Primes et dépôts

Vous pouvez faire un versement unique ou des dépôts de primes réguliers relativement à votre contrat. Nous plaçons les primes nettes dans le ou les nouveaux fonds de votre choix. Les parts théoriques de la ou des catégories de fonds seront attribuées à votre contrat.

Si vous demandez qu'un dépôt soit attribué à des parts d'un nouveau fonds, vous devez déposer une prime minimale de 500 \$ par catégorie de fonds. Vous pouvez déposer des primes supplémentaires d'au moins 100 \$, en paiements forfaitaires, ou encore des primes régulières de 50 \$ dans le cadre d'un programme de prélèvement automatique (« PPA »). Voir le paragraphe 2.1 du contrat.

### Frais de souscription

Il existe deux options de frais de souscription pour les nouveaux fonds offerts par le contrat.

Si vous choisissez l'option des frais de souscription initiaux, des frais de souscription représentant jusqu'à 5 % de la prime peuvent être déduits de votre prime au moment où vous la versez. Vous pouvez négocier avec votre placeur le montant des frais de souscription que vous payez. Le montant net de votre prime (le dépôt), une fois déduits les frais de souscription, sert par la suite à attribuer des parts au contrat selon les options de placement que vous avez choisies.

Si vous choisissez l'option des frais de souscription différés, vous pourriez devoir payer des frais de rachat au moment où vous faites racheter des parts du nouveau

fonds. Des précisions sur le calcul des frais de rachat sont données au paragraphe 11.1 du contrat. Nous nous réservons le droit de modifier en tout temps les frais de rachat en vous adressant un préavis écrit de 60 jours. Une telle modification ne s'applique qu'aux dépôts effectués après l'expiration de la période du préavis. Aucuns frais de souscription ne sont déduits de votre prime.

### Prestations garanties minimales et options

#### Prestations garanties minimales

Le contrat prévoit des prestations garanties minimales à la date d'échéance du dépôt de catégorie et au décès du rentier si celui-ci décède avant la date d'échéance du contrat (voir l'article 12 du contrat) et d'autres avantages liés à la valeur de rachat qui ne sont pas garantis.

Vous pouvez choisir l'une des deux options de garantie qui touchent le niveau de vos prestations garanties. Vous faites ce choix lorsque vous sélectionnez des parts de catégorie B (qui comportent une option de garantie combinée) ou des parts de catégorie C (qui comportent une option de garantie de base) des nouveaux fonds. Voir la rubrique « Options de garantie » du paragraphe 12.4 du contrat. Vous pouvez faire reclasser des parts d'une catégorie en parts d'une autre catégorie aux moments que nous aurons déterminés, et un tel reclassement entraîne des conséquences. Voir la rubrique « Changement d'option de garantie » du paragraphe 12.9 du contrat.

#### Rétablissement automatique annuel de la prestation de décès de 4 %

Vous pouvez choisir l'avenant du rétablissement automatique annuel de la prestation de décès de 4 % qui est décrit à l'article 13 du contrat.

#### Option Capital Plus

Vous pouvez choisir l'avenant facultatif de l'option de prestation supplémentaire qui est décrit à l'article 14 du contrat.

#### Prestation de retrait minimum garanti (PRMG)

Vous pouvez choisir l'avenant facultatif de la prestation de retrait minimum garanti pour une partie ou la totalité des parts des nouveaux fonds attribuées à votre contrat, lequel avenant est décrit à l'article 15 du contrat. Le tableau ci-dessous indique la catégorie dans laquelle nous estimons que chaque nouveau fonds se classe actuellement et sa pondération en fonction du revenu fixe pour les besoins de l'avenant de la PRMG.

Fonds	Pondération en fonction du revenu fixe	Classement dans la catégorie
Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite	30 %	3
Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite	30 %	3
Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite	30 %	3
Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite	30 %	3
Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite	30 %	3
Fonds jumelé de base Fidelity Discipline SunWise Elite	30 %	3
Fonds jumelé de base Dynamic SunWise Elite	30 %	3
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	100 %	1

### Commission de service

Les taux de la commission de service versée par CI aux placeurs à l'égard des parts des nouveaux fonds sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Fonds	Commission de service annuelle	
	Parts avec frais de souscription initiaux	Parts avec frais de souscription différés
Tous les nouveaux fonds, sauf le Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	1 %	0,50 %
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	0,50 %	0,25 %

Le taux annuel des frais de service visant les parts assujetties à des frais de souscription différés est remplacé par le taux des parts assujetties à des frais de souscription initiaux, après que vos parts sont attribuées à votre contrat, pendant sept ans.

La commission de service que nous payons à votre placeur à l'égard des parts AGP est négociée entre vous et votre placeur et peut atteindre un taux annuel maximum de 1 %.

### Contrats enregistrés

Votre contrat peut être un contrat enregistré ou un contrat non enregistré, tel qu'il est indiqué aux articles 6 et 7 du contrat. Si vous choisissez un contrat enregistré, certains avantages contractuels seront modifiés selon un avenant qui tienne compte de ce type de contrat enregistré.

### Frais applicables à chaque catégorie de fonds

Des frais de gestion et des frais d'assurance sont payés au moyen de l'actif de chaque catégorie de fonds auxquels ils sont attribués et chaque fonds sous-jacent doit payer ses frais de gestion. Les frais combinés d'une catégorie de fonds sont la somme i) des frais de gestion et des frais d'assurance de la catégorie de fonds, et ii) de sa quote-part (fondée sur la valeur de la catégorie de fonds de chaque catégorie de fonds à la date d'évaluation précédente) des frais de gestion du fonds sous-jacent. Les frais d'assurance des catégories de fonds sont imposés aux catégories de fonds par la Sun Life pour l'option de garantie qui leur est applicable.

La Sun Life se réserve le droit de modifier, de temps à autre, les frais de gestion et les frais d'assurance applicables à une ou plusieurs catégories de fonds et, le cas échéant, elle communiquera la modification dans l'état de fin d'année suivant. Si, par suite de la modification, les frais de gestion augmentent ou les frais d'assurance excèdent la limite des frais d'assurance, la Sun Life se conformera aux dispositions relatives aux changements fondamentaux énoncées à l'article 4 du contrat. Les pourcentages des frais de gestion et des frais d'assurance de chaque catégorie de fonds des nouveaux fonds (ainsi que la limite des frais d'assurance, entre parenthèses) sont indiqués dans le tableau suivant. Des précisions sont données à l'article 10 du contrat.

FONDS	Frais d'assurance annuels (et limite) des parts de catégorie B du fonds (%)	Frais d'assurance annuels (et limite) des parts de catégorie C et des parts AGP du fonds (%)	Frais de gestion annuels de toutes les catégories de parts (sauf les parts AGP) de chaque fonds* (%)
Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé de base Fidelity Discipline SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,10
Fonds jumelé de base Dynamic SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,10
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	0,40 (0,90)	0,25 (0,75)	1,60

\* Les frais de gestion du fonds comprennent les frais de gestion imposés à l'égard du fonds sous-jacent.

### Actifs sous gestion privée (AGP)

Le Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite, le Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite, le Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite, le Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite, le Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite et le Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite offrent également des parts AGP. Malgré le tableau qui suit, aucuns frais de gestion ne seront imputés aux nouveaux fonds pour les parts AGP. En revanche, la Sun Life vous imputera directement des frais AGP concernant les parts AGP attribuées à votre contrat. Des frais d'assurance seront imputés à chaque catégorie de fonds visant les parts AGP au taux imputé aux parts de catégorie C de ce nouveau fonds. Des frais de garantie AGP supplémentaire pourraient vous être imputés si vous choisissez une augmentation de garantie AGP pour une partie ou la totalité des parts AGP attribuées au contrat. Des précisions sont données à l'article 16 du contrat.

Vous pouvez nous donner la directive d'attribuer un dépôt à des parts AGP d'un nouveau fonds indiqué dans le tableau ci-après si, immédiatement après le dépôt, a) vous avez fait des dépôts totalisant au moins 100 000 \$ aux parts AGP du nouveau fonds en question, et b) la somme de tous les dépôts à l'ensemble des parts AGP attribuées à votre contrat est d'au moins 500 000 \$. Des précisions sur les modalités relatives aux AGP sont données à l'article 16 du contrat. Le pourcentage des frais d'assurance (ainsi que les limites des frais d'assurance notées entre parenthèses), les frais de garantie AGP supplémentaire (ainsi que les limites totales notées entre parenthèses) et les frais AGP concernant les parts AGP de chaque nouveau fonds offerts au titre d'AGP sont résumés ci-dessous.

Fonds	Frais d'assurance annuels (et limite) des parts AGP de chaque fonds (%)	Frais de garantie AGP supplémentaire (et limite totale) (%) applicables aux parts de catégorie AGP (B)	Frais AGP (%)		
			Valeur totale des parts d'au plus 500 000 \$	Valeur totale des parts entre 500 001 \$ et 1 million de dollars	Valeur totale des parts supérieure à 1 million de dollars <sup>1</sup>
Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	0,25 (0,75)	0,15 (0,90)	1,05	0,85	0,80

1. Pour les dépôts supérieurs à 5 millions de dollars dans un nouveau fonds, nous pouvons convenir de frais AGP inférieurs.

### Placements des nouveaux fonds

Dans le tableau suivant sont énumérés les fonds sous-jacents dans lesquels chaque nouveau fonds investit à l'heure actuelle. Chaque Fonds jumelé SunWise Elite investit actuellement dans plus d'un fonds sous-jacent, et les nouveaux fonds peuvent changer leurs fonds sous-jacents en tout temps sans vous en aviser.

Fonds	Placements : Fonds commun de placement sous-jacent désigné
Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite	Catégorie de société Harbour Catégorie de société obligations de sociétés Signature
Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite	Catégorie de société Harbour Catégorie de société revenu élevé Signature
Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite	Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge Catégorie de société obligations de sociétés Signature
Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite	Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge Catégorie de société revenu élevé Signature
Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite	Catégorie de société canadienne sélect Signature Catégorie de société obligations de sociétés Signature
Fonds jumelé de base Fidelity Discipline SunWise Elite	Fonds Fidelity Discipline Actions mondiales Fonds Fidelity Discipline Actions Canada Fonds Fidelity Obligations canadiennes
Fonds jumelé de base Dynamic SunWise Elite	Catégorie Valeur canadienne Dynamique Catégorie Valeur mondiale de dividendes Dynamique Fonds d'obligations canadiennes Dynamique
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	Catégorie de société obligations de sociétés Signature



## Société de fonds communs de placement sous-jacente

Tous les renseignements sur les fonds sous-jacents des nouveaux fonds, y compris leurs objectifs et stratégies de placement, sont fondés sur les renseignements fournis par la société de fonds communs de placement présentée ci-dessous. Le tableau suivant présente également le ou les conseillers en valeurs des fonds sous-jacents ainsi que le dépositaire des actifs de ces fonds sous-jacents.

Société de fonds communs de placement :	Conseillers en valeurs :	Dépositaire des actifs :
CI Investments Inc. 2 Queen Street East Twentieth Floor Toronto (Ontario) M5C 3G7	CI Investments Inc. 2 Queen Street East Twentieth Floor Toronto (Ontario) M5C 3G7	Fiducie RBC Dexia Services aux investisseurs Royal Trust Tower 77 King Street West, 11th Floor P.O. Box 7500, Stn. « A » Toronto (Ontario) M5W 1P9
Fidelity Investments Canada ULC 483 Bay Street, Suite 200 Toronto (Ontario) M5G 2H7	Fidelity Investments Canada ULC 483 Bay Street, Suite 200 Toronto (Ontario) M5G 2H7	Compagnie Trust CIBC Mellon 320 Bay Street, P.O. Box 1 Toronto (Ontario) M5H 4A6
Goodman & Company, Investment Counsel Ltd. 29th Floor 1 Adelaide Street East Toronto (Ontario) M5C 2V9	Goodman & Company, Investment Counsel Ltd. 29th Floor 1 Adelaide Street East Toronto (Ontario) M5C 2V9	State Street Trust Company Canada 30 Adelaide Street East Toronto (Ontario) M5C 3G6

## Facteurs de risque

L'attribution de dépôts aux parts des nouveaux fonds comporte certains risques, qui sont indiqués dans le tableau suivant. Des précisions sur chaque risque sont données au paragraphe N-7.3 de la notice explicative. Étant donné que les nouveaux fonds investissent actuellement dans des fonds sous-jacents, ils sont exposés à des risques par l'entremise des fonds sous-jacents.

Risque	Fonds
Taux d'intérêt Qualité du crédit Marchés émergents Titres étrangers Actions Catégorie de société Spécialisation Illiquidité Change Catégorie Titres dérivés	Fonds jumelé de base Harbour CI Sun <i>Wise</i> Elite Fonds jumelé équilibré Harbour CI Sun <i>Wise</i> Elite Fonds jumelé de base Cambridge CI Sun <i>Wise</i> Elite Fonds jumelé équilibré Cambridge CI Sun <i>Wise</i> Elite Fonds jumelé de base Signature CI Sun <i>Wise</i> Elite Fonds jumelé de base Fidelity Discipline Sun <i>Wise</i> Elite Fonds jumelé de base Dynamic Sun <i>Wise</i> Elite
Taux d'intérêt Qualité du crédit Titres étrangers Catégorie de société Spécialisation Illiquidité Change Catégorie Titres dérivés	Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI Sun <i>Wise</i> Elite

## Nature des nouveaux fonds

Les actifs des nouveaux fonds appartiennent à la Sun Life et sont détenus séparément des autres actifs de la Sun Life. Créé en vertu de l'article 451 de la Loi sur les sociétés d'assurances, chaque nouveau fonds est géré par la Sun Life et n'est pas une personne morale distincte. Chaque nouveau fonds est divisé en parts qui sont attribuées à des contrats à la seule fin de déterminer les prestations résultant de ces contrats. Les catégories et les parts des nouveaux fonds ne sont

que des éléments théoriques. Voir le paragraphe 9.1 du contrat. Vous n'acquies aucun droit direct sur les actifs des nouveaux fonds, ni aucune participation directe dans ceux-ci. Vous n'avez pas le droit d'orienter le placement des actifs d'un nouveau fonds. Le contrat et les parts des nouveaux fonds qui lui sont attribuées ne vous confèrent aucun droit de vote.

## Assureur, gestionnaire et dépositaire

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur du contrat et également le garant au titre de toutes les dispositions de garantie de votre contrat.

CI est le gestionnaire de chacun des nouveaux fonds. CI est responsable des opérations quotidiennes des nouveaux fonds. Voir le paragraphe 1.5 du contrat.

Fiducie RBC Dexia Services aux investisseurs est le dépositaire des liquidités et des titres qui constituent le portefeuille de placement de chaque nouveau fonds. Voir le paragraphe N-4.4 de la notice explicative.

## Renseignements supplémentaires

Voir la notice explicative et le contrat Sun*Wise* Elite pour obtenir de plus amples renseignements sur les nouveaux fonds, y compris :

- les objectifs et politiques de placement (paragraphe N-7.2 de la notice explicative)
- les transferts entre les fonds (article 5 du contrat)
- les retraits (articles 3, 6, 7 et 11 du contrat)
- les rapports qui vous sont faits (paragraphe N-4.1 de la notice explicative)
- les changements fondamentaux (article 4 du contrat)

Les descriptions sommaires des nouveaux fonds sont données ci-après dans le présent supplément.

## Modifications accessoires apportées au contrat

La forme du contrat est modifiée de la façon décrite à l'annexe A du présent supplément afin qu'il prévoie les caractéristiques permettant d'attribuer un dépôt à des parts des nouveaux fonds.

## Attestation

La notice explicative, à laquelle se joint le présent supplément, constitue un énoncé bref et clair de tous les faits importants se rapportant au contrat de rente individuelle à capital variable SunWise Elite établi par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.



Dean A. Connor  
Président, Activités canadiennes  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie



Kevin Strain  
Vice-président principal, Assurances et placements individuels  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

## Annexe A

1. L'information suivante est ajoutée au tableau du paragraphe 10.2 :

FONDS	Frais d'assurance annuels (et limite) des parts de catégorie B du fonds (%)	Frais d'assurance annuels (et limite) des parts de catégorie C et des parts AGP du fonds (%)	Frais de gestion annuels de toutes les catégories de parts (sauf les parts AGP) de chaque fonds* (%)
Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,00
Fonds jumelé de base Fidelity Discipline SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,10
Fonds jumelé de base Dynamic SunWise Elite	0,85 (1,35)	0,50 (1,00)	2,10
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	0,40 (0,90)	0,25 (0,75)	1,60

\* Les frais de gestion du fonds comprennent les frais de gestion imposés à l'égard du fonds sous-jacent.

2. L'information suivante est ajoutée au tableau du paragraphe 16.5 concernant les frais relatifs aux parts AGP :

Fonds	Frais d'assurance annuels (et limite) des parts AGP de chaque fonds (%)	Frais de garantie AGP supplémentaire (et limite totale) (%) applicables aux parts de catégorie AGP (B)	Frais AGP (%)		
			Valeur totale des parts d'au plus 500 000 \$	Valeur totale des parts entre 500 001 \$ et 1 million de dollars	Valeur totale des parts supérieure à 1 million de dollars <sup>1</sup>
Fonds jumelé de base Harbour CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé de base Cambridge CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds jumelé de base Signature CI SunWise Elite	0,50 (1,00)	0,35 (1,35)	1,05	0,85	0,80
Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite	0,25 (0,75)	0,15 (0,90)	1,05	0,85	0,80

1. Pour les dépôts supérieurs à 5 millions de dollars dans un nouveau fonds, nous pouvons convenir de frais AGP inférieurs.



**Objectifs de placement du fonds distinct**

Produire une plus-value du capital et un revenu à long terme dont la volatilité oscille entre un niveau faible et moyen grâce principalement à une exposition à des titres de participation, à des titres rattachés à des titres de participation et à des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde.

**Politique de placement du fonds distinct**

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

La répartition visée de l'actif du fonds distinct est actuellement de 70 % en titres de participation et de 30 % en titres à revenu fixe. La répartition visée de l'actif sera obtenue en combinant un fonds de titres de participation et un fonds de titres à revenu fixe. Nous pouvons, à notre gré, modifier la répartition de l'actif sans en aviser les titulaires de police. Le rééquilibrage périodique sera effectué en déterminant la répartition courante de l'actif de chaque fonds sous-jacent et en modifiant les pondérations des fonds sous-jacents pour maintenir la répartition visée de l'actif.

**Fonds sous-jacents**

Catégorie de société Harbour

Catégorie de société obligations de sociétés Signature

Nous surveillons les fonds sous-jacents de façon continue et nous pouvons changer les fonds sous-jacents, ou modifier les pourcentages attribués à chaque fonds sous-jacent, sans en aviser les titulaires de police.

**Objectif de placement des fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Politique de placement des fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Rendement**

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle.

**Rendements annuels du fonds (%)**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Rendement passé général du fonds**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Rendements annuels composés du fonds**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

## Fonds jumelé équilibré Harbour CI SunWise Elite Date de création : janvier 2010

### Objectifs de placement du fonds distinct

Produire une plus-value du capital et un revenu à long terme en obtenant une exposition diversifiée principalement au moyen de titres de participation, de titres rattachés à des titres de participation et de titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Les placements en titres de participation peuvent comprendre des actions ordinaires, des actions privilégiées, des fonds de placement immobilier et des fiducies de redevances.

### Politique de placement du fonds distinct

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

La répartition visée de l'actif du fonds distinct est actuellement de 70 % en titres de participation et de 30 % en titres à revenu fixe. La répartition visée de l'actif sera obtenue en combinant un fonds de titres de participation et un fonds de titres à revenu équilibré. Nous pouvons, à notre gré, modifier la répartition de l'actif sans en aviser les titulaires de police. Le rééquilibrage périodique sera effectué en déterminant la répartition courante de l'actif de chaque fonds sous-jacent et en modifiant les pondérations des fonds sous-jacents pour maintenir la répartition visée de l'actif.

### Fonds sous-jacents

Catégorie de société Harbour

Catégorie de société revenu élevé Signature

Nous surveillons les fonds sous-jacents de façon continue et nous pouvons changer les fonds sous-jacents, ou modifier les pourcentages attribués à chaque fonds sous-jacent, sans en aviser les titulaires de police.

### Objectif de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

### Politique de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

### Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

### Rendement

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle.

### Rendements annuels du fonds (%)

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

### Rendement passé général du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

### Rendements annuels composés du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Objectifs de placement du fonds distinct**

Produire une plus-value du capital et un revenu à long terme au moyen d'un risque modéré obtenu principalement par une exposition à des titres de participation, à des titres rattachés à des titres de participation et à des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde.

**Politique de placement du fonds distinct**

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

La répartition visée de l'actif du fonds distinct est actuellement de 70 % en titres de participation et de 30 % en titres à revenu fixe. La répartition visée de l'actif sera obtenue en combinant un fonds de titres de participation et un fonds de titres à revenu fixe. Nous pouvons, à notre gré, modifier la répartition de l'actif sans en aviser les titulaires de police. Le rééquilibrage périodique sera effectué en déterminant la répartition courante de l'actif de chaque fonds sous-jacent et en modifiant les pondérations des fonds sous-jacents pour maintenir la répartition visée de l'actif.

**Fonds sous-jacents**

Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge  
Catégorie de société obligations de sociétés Signature

Nous surveillons les fonds sous-jacents de façon continue et nous pouvons changer les fonds sous-jacents, ou modifier les pourcentages attribués à chaque fonds sous-jacent, sans en aviser les titulaires de police.

**Objectif de placement des fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Politique de placement des fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Rendement**

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle.

**Rendements annuels du fonds (%)**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Rendement passé général du fonds**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Rendements annuels composés du fonds**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

# Fonds jumelé équilibré Cambridge CI SunWise Elite

Date de création : janvier 2010

## Objectifs de placement du fonds distinct

Produire une plus-value du capital et un revenu à long terme grâce à une exposition diversifiée principalement au moyen de titres de participation, de titres rattachés à des titres de participation et de titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Les placements en titres de participation peuvent comprendre des actions ordinaires, des actions privilégiées, des fonds de placement immobilier et des fiducies de redevances.

## Politique de placement du fonds distinct

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

La répartition visée de l'actif du fonds distinct est actuellement de 70 % en titres de participation et de 30 % en titres à revenu fixe. La répartition visée de l'actif sera obtenue en combinant un fonds de titres de participation et un fonds de titres à revenu équilibré. Nous pouvons, à notre gré, modifier la répartition de l'actif sans en aviser les titulaires de police. Le rééquilibrage périodique sera effectué en déterminant la répartition courante de l'actif de chaque fonds sous-jacent et en modifiant les pondérations des fonds sous-jacents pour maintenir la répartition visée de l'actif.

## Fonds sous-jacents

Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge

Catégorie de société revenu élevé Signature

Nous surveillons les fonds sous-jacents de façon continue et nous pouvons changer les fonds sous-jacents, ou modifier les pourcentages attribués à chaque fonds sous-jacent, sans en aviser les titulaires de police.

## Objectif de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Politique de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Rendement

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle.

## Rendements annuels du fonds (%)

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

## Rendement passé général du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

## Rendements annuels composés du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Objectifs de placement du fonds distinct**

Produire un rendement total supérieur à la moyenne au moyen d'un risque allant de faible à modéré obtenu principalement par une exposition à des titres de participation, à des titres rattachés à des titres de participation et à des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde.

**Politique de placement du fonds distinct**

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

La répartition visée de l'actif du fonds distinct est actuellement de 70 % en titres de participation et de 30 % en titres à revenu fixe. Nous pouvons, à notre gré, modifier la répartition de l'actif sans en aviser les titulaires de police. Le rééquilibrage périodique sera effectué en déterminant la répartition courante de l'actif de chaque fonds sous-jacent et en modifiant les pondérations des fonds sous-jacents pour maintenir la répartition visée de l'actif.

**Fonds sous-jacents**

Catégorie de société canadienne sélect Signature

Catégorie de société obligations de sociétés Signature

Nous surveillons les fonds sous-jacents de façon continue et nous pouvons changer les fonds sous-jacents, ou modifier les pourcentages attribués à chaque fonds sous-jacent, sans en aviser les titulaires de police.

**Objectif de placement des fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Politique de placement des fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents**

Voir l'annexe B.

**Rendement**

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle.

**Rendements annuels du fonds (%)**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Rendement passé général du fonds**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

**Rendements annuels composés du fonds**

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

## Fonds jumelé de base Fidelity Discipline SunWise Elite Date de création : janvier 2010

### Objectifs de placement du fonds distinct

Ce fonds jumelé a pour objectif de réaliser une plus-value du capital à long terme grâce à un flux de revenu stable provenant de sa tranche de titres à revenu fixe au moyen principalement d'une exposition à des titres de participation, à des titres rattachés à des titres de participation et à des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde.

### Politique de placement du fonds distinct

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

La répartition visée de l'actif du fonds distinct est actuellement de 70 % en titres de participation et de 30 % en titres à revenu fixe. Nous pouvons, à notre gré, modifier la répartition de l'actif sans en aviser les titulaires de police. Le rééquilibrage périodique sera effectué en déterminant la répartition courante de l'actif de chaque fonds sous-jacent et en modifiant les pondérations des fonds sous-jacents pour maintenir la répartition visée de l'actif.

### Fonds sous-jacents

Fonds Fidelity Discipline Actions Canada  
Fonds Fidelity Obligations canadiennes  
Fonds Fidelity Discipline Actions mondiales

Nous surveillons les fonds sous-jacents de façon continue et nous pouvons changer les fonds sous-jacents, ou modifier les pourcentages attribués à chaque fonds sous-jacent, sans en aviser les titulaires de police.

### Objectif de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

### Politique de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

### Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

### Rendement

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle.

### Rendements annuels du fonds (%)

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

### Rendement passé général du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

### Rendements annuels composés du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.



# Fonds jumelé de base Dynamic SunWise Elite

Date de création : janvier 2010

## Objectifs de placement du fonds distinct

Ce fonds jumelé a pour objectif de réaliser une plus-value du capital et un revenu à long terme au moyen d'un risque allant de faible à modéré obtenu principalement par une exposition largement diversifiée à des titres de participation, à des titres rattachés à des titres de participation et à des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde.

## Politique de placement du fonds distinct

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

La répartition visée de l'actif du fonds distinct est actuellement de 70 % en titres de participation et de 30 % en titres à revenu fixe. Nous pouvons, à notre gré, modifier la répartition de l'actif sans en aviser les titulaires de police. Le rééquilibrage périodique sera effectué en déterminant la répartition courante de l'actif de chaque fonds sous-jacent et en modifiant les pondérations des fonds sous-jacents pour maintenir la répartition visée de l'actif.

## Fonds sous-jacents

Catégorie Valeur canadienne Dynamique

Catégorie Valeur mondiale de dividendes Dynamique

Fonds d'obligations canadiennes Dynamique

Nous surveillons les fonds sous-jacents de façon continue et nous pouvons changer les fonds sous-jacents, ou modifier les pourcentages attribués à chaque fonds sous-jacent, sans en aviser les titulaires de police.

## Objectif de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Politique de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Rendement

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle.

## Rendements annuels du fonds (%)

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

## Rendement passé général du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

## Rendements annuels composés du fonds

Les renseignements sur le rendement seront présentés lorsque le fonds comptera plus d'un an d'existence.

# Fonds de société d'obligations de sociétés Signature CI SunWise Elite

Date de création : janvier 2010

## Objectifs de placement du fonds distinct

Atteindre un rendement total à long terme au moyen d'une exposition principalement à des titres à revenu fixe internationaux.

## Politique de placement du fonds distinct

Le fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant directement dans les titres d'émetteurs, ou indirectement dans ceux-ci au moyen d'un ou de plusieurs des fonds communs de placement sous-jacents. À l'heure actuelle, le fonds investit essentiellement tous ses actifs dans les fonds sous-jacents indiqués ci-après.

## Fonds sous-jacent

Catégorie de société obligations de sociétés Signature

## Objectif de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Politique de placement des fonds sous-jacents

Voir l'annexe B.

## Les dix principaux titres détenus par les fonds sous-jacents

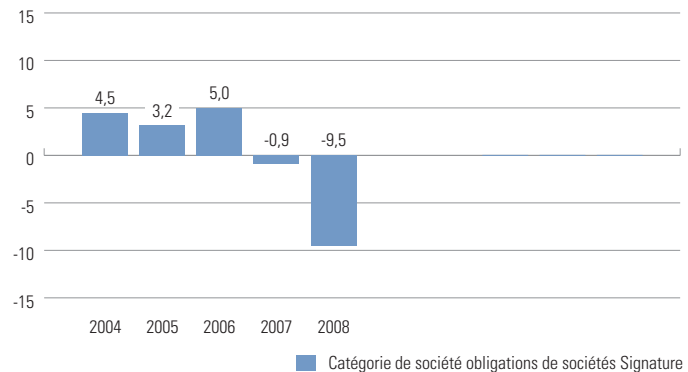
Voir l'annexe B.

## Rendement

Le fonds a été créé en janvier 2010. Par conséquent, les renseignements sur le rendement passé du fonds (y compris les changements annuels dans le rendement, le rendement hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds et les rendements totaux composés annuels du fonds) ne sont pas compilés à l'heure actuelle. Les renseignements sur le rendement passé sont plutôt fournis pour les titres de série A du fonds sous-jacent qui, selon nous, correspondent le mieux à la structure des coûts d'un placement dans le fonds. Le rendement du fonds est susceptible de différer de celui qui est indiqué pour le fonds sous-jacent. Les renseignements sur le rendement passé ne sauraient être interprétés comme une indication du rendement futur du fonds ou du fonds sous-jacent.

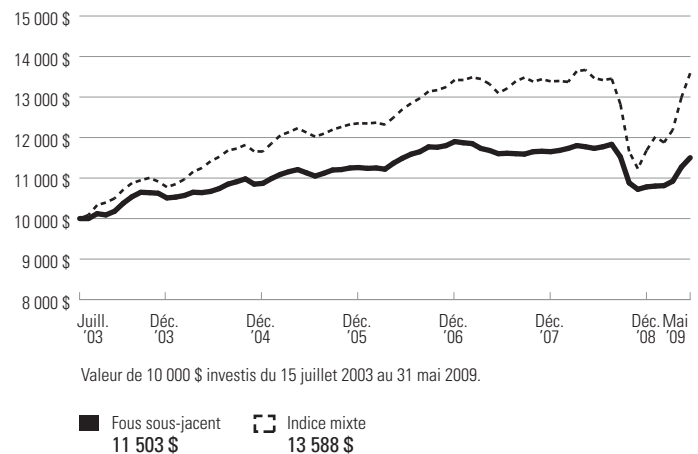
## Rendements annuels du fonds sous-jacent (%)

Le graphique suivant présente le rendement annuel du fonds sous-jacent. Il indique, en pourcentage, dans quelle proportion un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année aurait crû ou déçu au 31 décembre de la même année.



## Rendement passé général du fonds sous-jacent

Le graphique linéaire suivant présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds sous-jacent, comparativement à un indice mixte composé à 50 % du DEX Universe All Corp Bond et à 50 % du ML High Yield Master II (en dollars américains).



## Rendements annuels composés du fonds sous-jacent au 31 décembre 2008

Le tableau ci-après indique le rendement composé total annuel du fonds sous-jacent, comparativement à celui d'un indice mixte composé à 50 % du DEX Universe All Corp Bond et à 50 % du ML High Yield Master II (en dollars américains).

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds sous-jacent (%)	-7,5	-1,3	0,8	–	1,4
Indice mixte (%)	23,6	7,3	7,1	–	–

## Annexe B

**CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ REVENU ÉLEVÉ SIGNATURE****Objectif de placement**

L'objectif de ce fonds est de générer un revenu élevé tout en offrant une croissance du capital à long terme.

**Politique de placement**

Le conseiller en valeurs détermine les sociétés qui présentent des possibilités de croissance et de valeur dans leur secteur d'activité et étudie ensuite les répercussions des tendances économiques. Pour atteindre cet objectif, le conseiller en valeurs gèrera les composantes titres de participation, titres à revenu fixe et liquidités du fonds de façon dynamique. Le fonds n'est pas limité pour ce qui est du montant qu'il investit dans une catégorie d'actifs donnée, lequel varie en fonction de la conjoncture du marché.

Le conseiller en valeurs peut utiliser des techniques comme l'analyse fondamentale pour évaluer les possibilités de valeur et de croissance. Il s'agit, en l'occurrence, d'évaluer la situation financière et la direction de chaque société, son secteur d'activité et l'économie dans son ensemble.

À l'occasion de cette évaluation, le conseiller en valeurs :

- analyse les évaluations de crédit
- analyse les données financières et d'autres sources de renseignements
- évalue la qualité de la direction
- procède à des entrevues avec des membres de la société, lorsque c'est possible.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Unibail .....	2,2 %
Inter Pipeline Fund LP .....	2,1 %
FPI Cominar .....	1,7 %
FPI Canadian .....	1,7 %
BCE Inc. ....	1,6 %
Brookfield Asset Management Inc. ....	1,6 %
Westfield Group .....	1,5 %
Fiducie ARC Energy .....	1,4 %
JP Morgan Chase & Co., OTV, rachetables, 7,9 %, 29/04/2049 .....	1,4 %
Fiducie Vermilion Energy .....	1,3 %

**CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CANADIENNE SÉLECT SIGNATURE****Objectif de placement**

L'objectif de ce fonds est d'obtenir une plus-value du capital à long terme en combinaison avec un revenu de dividendes. Le fonds investit surtout dans des actions ordinaires et des titres convertibles de sociétés canadiennes ainsi que dans des actions privilégiées qui versent un revenu régulier. Les placements du fonds sont diversifiés par secteurs d'activité.

**Politique de placement**

Le conseiller en valeurs détermine les sociétés qui offrent une bonne valeur et qui présentent des possibilités de croissance dans leur secteur d'activité et étudie ensuite les répercussions des tendances économiques. Le conseiller en valeurs peut utiliser des techniques comme l'analyse fondamentale pour évaluer les possibilités de valeur et de croissance. Il s'agit, en l'occurrence, d'évaluer la situation financière et la direction de chaque société, son secteur d'activité et l'économie dans son ensemble. À l'occasion de cette évaluation, le conseiller en valeurs :

- analyse les données financières et d'autres sources de renseignements
- évalue la qualité de la direction
- procède à des entrevues avec des membres de la société, lorsque c'est possible.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Suncor Energy Inc. ....	4,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce .....	3,8 %
Talisman Energy Inc. ....	3,4 %
Corporation financière Manuvie .....	3,4 %
Banque de Nouvelle-Écosse .....	2,6 %
Canadian Natural Resources Ltd. ....	2,5 %
Société aurifère Barrick .....	2,3 %
Banque Toronto-Dominion .....	2,1 %
Rogers Communications Inc. ....	2,0 %
Bank of America Corp. ....	1,9 %

## Annexe B

**CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ HARBOUR****Objectif de placement**

L'objectif de ce fonds est d'obtenir la maximisation de la croissance du capital à long terme. Le fonds investit surtout dans des titres de participation et des titres reliés à des titres de participation de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation qui, de l'avis du conseiller en valeurs, ont un bon potentiel de croissance future.

**Politique de placement**

Le conseiller en valeurs peut utiliser des techniques comme l'analyse fondamentale pour évaluer les possibilités de croissance. Il s'agit, en l'occurrence, d'évaluer la situation financière et la direction de chaque société, son secteur d'activité et l'économie dans son ensemble. À l'occasion de cette évaluation, le conseiller en valeurs :

- analyse les données financières et d'autres sources de renseignements
- évalue la qualité de la direction
- procède à des entrevues avec des membres de la société, lorsque c'est possible.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Suncor Energy Inc.....	7,5 %
BHP Billiton Ltd.....	4,3 %
EnCana Corp. ....	3,5 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada .....	3,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce .....	3,2 %
Banque de Nouvelle-Écosse .....	3,2 %
Talisman Energy Inc.....	3,0 %
Tim Hortons Inc.....	3,0 %
Cisco Systems Inc. ....	2,9 %
Banque Toronto-Dominion .....	2,8 %

**CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES CAMBRIDGE****Objectif de placement**

L'objectif du fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, surtout dans des titres de participation de sociétés canadiennes. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des instruments dérivés, des titres reliés à des titres de participation et des titres d'autres OPC.

**Politique de placement**

Ce fonds investit, directement ou indirectement, surtout dans des titres de participation de sociétés canadiennes. Jusqu'à 49 % de l'actif du fonds peut être investi dans d'autres types de titres et dans des titres étrangers. Le conseiller en valeurs détermine les sociétés qui présentent une bonne valeur et des possibilités de croissance dans leur secteur d'activité et évaluera également des facteurs comme la pénétration du marché, les estimations des bénéfices et la qualité de la direction.

Le conseiller en valeurs peut utiliser des techniques comme l'analyse fondamentale pour évaluer les occasions de placement. Il s'agit, en l'occurrence, d'évaluer la situation financière et la direction de chaque société, son secteur d'activité et l'économie dans son ensemble. À l'occasion de cette évaluation, le conseiller en valeurs :

- analyse les données financières et d'autres sources de renseignements
- évalue la qualité de la direction
- procède à des entrevues avec des membres de la société, lorsque c'est possible.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Banque Royale du Canada.....	6,0 %
Suncor Energy Inc.....	4,6 %
Research In Motion Ltd.....	4,3 %
Banque Nationale du Canada.....	4,2 %
Canadian Natural Resources Ltd.....	3,8 %
Banque Toronto-Dominion .....	3,6 %
EnCana Corp. ....	3,3 %
Goldcorp Inc. ....	3,0 %
Société aurifère Barrick .....	2,8 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada .....	2,8 %

## Annexe B

**FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA****Objectif de placement**

Le fonds vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes.

**Politique de placement**

Le fonds cherche à investir dans les mêmes secteurs et dans environ la même proportion que l'indice composé plafonné S&P/TSX. Des membres d'une équipe d'analystes sont affectés à chaque secteur. Ils sélectionnent les placements de leur secteur après une recherche exhaustive sur la direction, la situation financière et les possibilités de croissance du bénéfice à long terme de chacune des sociétés.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Banque Royale du Canada.....	9,1 %
Suncor Energy Inc.....	6,1 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce .....	5,6 %
Banque Toronto-Dominion .....	5,5 %
Corporation financière Manuvie (Cana).....	4,0 %
Canadian Natl Resources Ltd .....	3,4 %
Research In Motion Ltd.....	3,3 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada .....	3,1 %
Power Corp of Canada, Sub adv.....	3,0 %
Goldcorp Inc.....	3,0 %

**FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES****Objectif de placement**

Le fonds vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

**Politique de placement**

Le fonds cherche à investir dans les mêmes secteurs, approximativement dans la même proportion que ces secteurs sont représentés dans l'indice mondial tous pays MSCI. Le fonds cherche aussi à investir dans les régions représentées dans l'indice mondial tous pays MSCI, mais pas nécessairement dans la même proportion que la proportion selon laquelle ces régions sont représentées dans l'indice. Des membres d'une équipe de gestionnaires de portefeuilles sélectionnent les placements après une recherche exhaustive sur la direction, la situation financière et les possibilités de croissance du bénéfice à long terme de chacune des sociétés.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Dollar américain .....	3,2 %
Apple Inc .....	1,2 %
Cvs Caremark Corp.....	1,2 %
Exxon Mobil Corp.....	1,1 %
Hsbc Holdings Plc (Uk Reg).....	1,0 %
Pfizer Inc.....	1,0 %
Intl Bus Mach Corp.....	1,0 %
Brocade Communications Sys .....	1,0 %
Hewlett-Packard Co .....	1,0 %

## Annexe B

**FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES****Objectif de placement**

Le fonds vise à fournir une source de revenu constante. Il investit principalement dans des titres canadiens à revenu fixe.

**Politique de placement**

Nous utilisons l'indice obligataire universel DEX comme guide pour structurer le fonds et choisir les placements. Nous gérons le fonds de façon à avoir un risque global lié au taux d'intérêt semblable à celui de l'indice. Nous répartissons l'actif du fonds entre les différents secteurs du marché, comme les titres d'entreprise ou de gouvernement, et sur différentes durées en fonction de notre estimation de la valeur relative de chaque secteur ou durée.

Lorsque nous achetons et vendons des titres à revenu fixe, nous analysons les caractéristiques du titre, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la cote de crédit de l'émetteur et les occasions d'opération à court terme découlant des inefficiences du marché. Le fonds peut investir dans les titres à revenu fixe de toute qualité ou de toute durée et peut investir jusqu'à environ 30 % de son actif dans des titres étrangers.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Fiducie du Canada pour l'habitation, 4 %, 15/06/2012 .....	5,6 %
Gouvernement du Canada, 5,75 %, 01/06/2029.....	3,7 %
Province d'Ontario, 4,4 %, 02/06/2019.....	3,4 %
Gouvernement du Canada, 4 %, 01/06/2016.....	2,0 %
Fdc du Canada pour l'hab, 4,55 %, 15/12/2012.....	2,0 %
Liquidités à un jour/Mises en pension .....	1,9 %
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 01/06/2019.....	1,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,95 %, 15/06/2013.....	1,6 %
Gouv. du Canada I/L, 4,25%, 01/12/21.....	1,5 %
Province du Québec Mtn, 4,5% 01/12/2019.....	1,5 %

**FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DYNAMIQUE****Objectifs de placement**

Le fonds vise à fournir un portefeuille assorti d'un risque minimum d'arrêt du revenu tout en offrant un rendement maximal, au moyen de placements dans un portefeuille diversifié composé surtout de titres à revenu fixe canadiens, incluant des obligations d'État et de société.

**Politique de placement**

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe canadiens, provenant principalement des paliers de gouvernement fédéral et provinciaux et d'obligations de société.

La gestion du risque se fait selon une approche disciplinée, car les titres à revenu fixe sont négociés activement en fonction de la variation des rendements obligataires et de l'évolution de la courbe de rendement. Le conseiller en valeurs gère activement la durée et les pondérations sectorielles. Chaque transaction est exécutée en tenant compte du profil risque/avantage du titre.

Les techniques utilisées comprennent ce qui suit :

- gérer la durée du portefeuille et l'exposition à la courbe de rendement d'après une analyse technique et fondamentale des marchés obligataires;
- ajuster les pondérations sectorielles afin d'accroître le rendement; et
- évaluer la qualité du crédit afin de créer un portefeuille composé d'obligations de société stables.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,70 %, 15 déc. 2013, série 24 .....	9,0 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 déc. 2014.....	7,7 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 juin 2013 .....	6,0 %
Gouvernement du Canada, 5,00 %, 1 juin 2037 .....	4,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,55 %, 15 déc. 2012.....	4,7 %
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 1 juin 2019 .....	3,4 %
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 sept. 2011 .....	2,9 %
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 1 juin 2012 .....	2,3 %
Gouvernement du Canada, 4,25 %, 1 juin 2018 .....	2,3 %
Gouvernement du Canada, 5,75 %, 1 juin 2029 .....	2,3 %



## Annexe B

**CATÉGORIE VALEUR CANADIENNE DYNAMIQUE****Objectifs de placement**

Le fonds vise à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes.

**Politique de placement**

L'analyse des placements pour le fonds s'effectue de façon ascendante, en procédant à un examen approfondi de sociétés particulières. Suivant une méthode axée sur la valeur, le fonds investit dans des sociétés dont le cours représente un prix intéressant par rapport à leur valeur intrinsèque.

Différentes techniques, comme l'analyse fondamentale, peuvent servir à évaluer le potentiel de croissance et de plus-value. On évalue alors la situation financière et la gestion de chaque société, son secteur et l'économie dans son ensemble. Dans le cadre de cette évaluation, le conseiller en valeurs peut :

- étudier les données financières et diverses autres sources d'information;
- évaluer la qualité de la gestion; et
- mener des entrevues auprès de l'entreprise dans la mesure du possible.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

HudBay Minerals Inc. ....	6,4 %
Osisko Mining Corporation .....	5,7 %
Arch Coal, Inc. ....	4,3 %
Progress Energy Resources Corp., .....	4,3 %
Canadian Natural Resources Limited.....	4,1 %
EnCana Corporation .....	3,7 %
Eldorado Gold Corporation.....	3,6 %
Corporation financière Manuvie.....	3,6 %
Nexen Inc. ....	3,5 %
Suncor Energy Inc.....	3,3 %

**CATÉGORIE VALEUR MONDIALE DE DIVIDENDES DYNAMIQUE****Objectifs de placement**

Le fonds vise la croissance du capital à long terme au moyen de placements dans un portefeuille largement diversifié composé principalement de titres de participation de sociétés du monde entier.

**Politique de placement**

Pour réaliser son mandat, le fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés du monde entier dont la politique en matière de dividende actuel ou prévu est considérée par le conseiller en valeurs comme un indicateur du potentiel de croissance à long terme.

Le fonds utilise en règle générale une « approche de placement axée sur la valeur ». L'analyse des placements du fonds se fait selon une démarche ascendante centrée sur un examen attentif des différents éléments de la société. Ayant adopté une approche de placement axée sur la valeur, le fonds investit dans des sociétés qui offrent une bonne valeur établie en fonction du cours actuel du titre par rapport à la valeur intrinsèque de la société.

Différentes techniques, comme l'analyse fondamentale, peuvent servir à évaluer le potentiel de croissance et de plus-value. On évalue alors la situation financière et la gestion de chaque société, son secteur et l'économie dans son ensemble. Dans le cadre de cette évaluation, le conseiller en valeurs peut :

- analyser les données financières et les autres sources d'information;
- évaluer la qualité de la gestion; et
- effectuer, si possible, des entrevues auprès de chacune des sociétés.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Occidental Petroleum Corporation .....	5,3 %
Royal Gold, Inc.....	4,7 %
BG Group PLC .....	4,6 %
Schlumberger Limited .....	4,2 %
Accenture PLC .....	4,1 %
BHP Billiton PLC.....	3,9 %
Unibail-Rodamco .....	3,3 %
Microsoft Corporation.....	3,1 %
Nestlé SA.....	3,1 %
Atlantia SPA.....	3,1 %

## Annexe B

**CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS SIGNATURE****Objectif de placement**

L'objectif de placement du fonds est de réaliser un rendement élevé en évaluant ses placements au moyen d'une analyse de la valeur fondamentale. Le fonds investira principalement dans des titres à revenu fixe qui ont une cote élevée de solvabilité et une cote inférieure.

**Politique de placement**

Le conseiller en valeurs recherche des titres dont la valeur fondamentale, à son avis, n'est pas reflétée dans leur cote ou leur rendement. Il repère d'abord les entreprises ayant la capacité à long terme de générer suffisamment de fonds pour pouvoir assurer le service de leur dette et réinjecter des capitaux dans leurs activités. De plus, le conseiller en valeurs tient également compte de l'incidence des tendances économiques sur les taux d'intérêt et la croissance économique.

**Les dix principaux titres détenus par le Fonds au 30 septembre 2009**

Banque Royale du Canada, 5,06 %, 17/07/2013.....	1,2 %
Kansas City Southern de Mexico, 9,375 %, 01/05/2012 .....	1,1 %
MetroPCS Wireless Inc., 9,25 %, 01/11/2014.....	1,1 %
FMG Finance Pty. Ltd., 10,625 %, 01/09/2016.....	1,0 %
Reliance Intermediate Holdings LP, 144A, placement privé, 9,5 %, 15/12/2019.....	1,0 %
Obligation du gouv. du Canada, 4 %, 01/06/2016.....	1,0 %
Nordea Bank AB, 3,95 %, 05/08/15 .....	1,0 %
Teck Resources Ltd., 10,75 %, 15/05/2019 .....	0,9 %
HCA Inc., rachetables, 9,125 %, 15/11/2014.....	0,9 %
Fiducie de capital TD, 7,243 %, 31/12/2018.....	0,9 %

Pour obtenir plus de détails sur les caractéristiques innovatrices et les avantages de SunWise Elite y compris SunWise Elite Plus, veuillez visiter le [www.ci.com](http://www.ci.com)

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre des compagnies du groupe Financière Sun Life, est l'émetteur unique du contrat de rente variable fournissant les placements dans des Fonds distincts SunWise Elite. Une description des principales caractéristiques du contrat de rente variable individuelle applicable est contenue dans la notice explicative. **SOUS RÉSERVE DE TOUTE GARANTIE APPLICABLE AU DÉCÈS ET À L'ÉCHÉANCE, TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DU TITULAIRE DU CONTRAT ET POURRA AUGMENTER OU DIMINUER EN VALEUR SELON LES FLUCTUATIONS DE LA VALEUR MARCHANDE.** ©Placements CI et le logo de Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. ©SunWise est une marque déposée de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Invesco et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence. AIM et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Aim Management Group, Inc., utilisées aux termes d'une licence. Trimark et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Trimark Ltée. ©Fidelity Investments, Étoile du Nord Fidelity et Fidelity Frontière Nord sont des marques déposées de FMR Corp. ©RBC Asset Management est une marque déposée de la Banque Royale du Canada. MCTD Asset Management est une marque de commerce de la Banque Toronto-Dominion, utilisée aux termes d'une licence. Placements Franklin Templeton, le Programme Quotientiel de Placements Franklin Templeton et(ou) Placements Franklin Templeton et son logo sont des marques déposées de Société de Placements Franklin Templeton.



La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

227 King Street South  
P.O. Box 1601 STN Waterloo  
Waterloo (Ontario) N2J 4C5



630, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 1820, Montréal (Québec) H3B 1S6 | [www.ci.com](http://www.ci.com)

Bureau de Montréal  
514-875-0090  
1-800-268-1602

Toronto  
416-364-1145  
1-800-268-9374

Calgary  
403-205-4396  
1-800-776-9027

Vancouver  
604-681-3346  
1-800-665-6994

Service à la clientèle  
Français: 1-800-668-3528  
Anglais: 1-800-563-5181